mêmes moyens devraient alors permettre très simplement une édition plus maniable que onze fascicules : un ou deux volumes, d'un format sans doute plus grand.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE et Antoine LONNET
(C.N.R.S., Paris)

Note de David COHEN.

Je suis reconnaissant à Marie-Claude Simeone-Senelle et Antoine Lonnet de m'avoir communiqué ce compte rendu avant publication. Ils me donnent l'occasion de rectifier une erreur dans la préface que Catherine Taine-Cheikh m'a fait l'amitié de me demander pour son ouvrage. Me fondant sur l'idée que j'avais du projet initial, j'avais indiqué que le dictionnaire du ḥassaniya reposait sur le manuscrit laissé par A. Leriche. En réalité ce manuscrit n'a été que l'une des composantes et non la plus importante de l'œuvre. Celle-ci est avant tout issue de l'enquête personnelle — je m'en aperçois à une relecture attentive — menée pendant plusieurs années par Catherine Taine-Cheikh. C'est profondément et essentiellement son œuvre. Je regrette que, dans son extrême modestie, elle ne me l'ait pas indiqué elle-même. Je souhaite en tout cas que cela soit su.

D.C.

Bassam BARAKÉ, *Dictionnaire de linguistique français-arabe, avec un Index alphabétique des termes arabes*, Tripoli, Liban, Jarrouss Press, 1985. 15 × 22 cm., 298 p.

M. Bassam Baraké, qui est le chef du département de Langue et Littérature françaises de la faculté des Lettres et Sciences humaines du centre de Tripoli de l'Université libanaise, a écrit à son dictionnaire une courte préface, en arabe, de deux pages : il y résume la naissance du projet de ce dictionnaire et sa préparation; il y affirme sa « croyance » que le temps seul triera entre les termes concurrents. Autrement dit, M. Bassam Baraké n'a fait aucun choix théorique. De fait, il a rédigé son dictionnaire sans critériologie à tout le moins apparente et donc sans méthodologie d'évaluation.

La bibliographie, pages 221-232, est diverse.

Le dictionnaire se présente comme une compilation qui repose sur un choix, dont rien n'est dit, qui a été imposé par les dimensions de l'ouvrage : il compte moins de trois mille unités terminologiques arabes. Rien n'est dit non plus sur les sources de chacun des termes, sur son aire, sa fréquence d'emploi. Ni sur les termes éventuellement écartés. Cependant les équivalents arabes de certaines des entrées, qui sont en français, sont accompagnés, entre parenthèses, d'un fort bref commentaire.

Les termes cités dans ce compte rendu seront pris dans le chapitre « A », à l'exception de « Cordes vocales », de « Racine » et de « Radical », choisis pour leur exemplarité.

Le traitement des *cas* « abessif », « ablatif », « accusatif », « allatif » est révélateur de l'incertitude générale de la démarche.

— L'« abessif », qui est une « localisation à l'extérieur », est rendu par *ḥālat al-fiqdān*, qui semblerait mieux convenir au cas « caritatif » qui est absent du dictionnaire;

BCAI 7 (1991) Baraké (B.): Dictionnaire de linguistique français-arabe, avec un Index alphabétique des termes arabes, recensé par A. Roman
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

— L'« ablatif » est dit *mafʿūl fīhi aw ʿanhu aw minhu*; seul *mafʿūl ʿanhu* peut convenir; un autre terme est proposé, parallèle à *ḥālat al-fiqdān*, qui est *ḥālat al-manša'*, qui étonne;

— L'« allatif » est dit *ḥālat al-intiqāl*; et il est glosé : « *tuʿabbiru ʿan ittiǧāhin yadullu ʿalayhi ʿamalu l-fiʿl*; qui surprend; et la relation à l'« ablatif » n'est pas indiquée.

« Abus » est dit *ḫaṭa'*; cette dénomination, métonymique, ne laisse pas d'être trompeuse; et il est dit aussi *taʿassuf*, qui mérite la même observation; l'usage connaît *taǧāwuz*, qui semble meilleur.

« Accord » est dit *itbāʿ*, *tawāfuq*, *muzāwaǧa*; mais c'est *qawāʿid al-muṭābaqa* qui est pour « règles d'accord », où l'on retrouve l'usage, un usage satisfaisant; ailleurs, dans le dictionnaire même, *itbāʿ* est donné pour « allitération » et « subordination »; *tawāfuq*, pour « combinaison », « compatibilité » et « concordance »; *muzāwaǧa*, pour « couplage ».

« Actif » est, pour le verbe, *maʿlūm* : mais « agentif » est dit *ṣīġat al-maʿlūm*.

« Adjectif » est dit *ṣifat* et *naʿt*; le premier terme est de la morphologie; le deuxième, de la syntaxe; cependant ils sont présentés sur le même plan et « adjectival » sera dit *naʿtiyy*.

« Agrammatical » est dit *ġayr uṣūliyy* et *ġayr naḥwiyy*; le premier terme renvoie à une systématique; le deuxième à une grammaire; cela n'est pas relevé; « analyse grammaticale » sera dit autrement par *iʿrāb al-kalima*.

« Ambiguïté » est dit *labs*, *ibhām* et *izdiwāǧiyya*, qui est commenté par *taʿaddud al-tafsīrāt!*

« Analogie » est dit par *tamāṯul*, *tašābuh* et *qiyās*; alors que « analogue » est dit par *mumāṯil* et le nouveau venu *naẓīr*.

« Anontif » est simplement donné pour l'équivalent de *ḍamīr al-ġā'ib*.

« Apical » est rendu par *ḏawlaqiyy* et par l'inattendu *lisāniyy*.

« Apico-alvéolaire » est rendu encore par *ḏawlaqiyy* et par *liṯawiyy*, qui ne conviennent ni l'un ni l'autre.

« Archaïsme » est dit *lafẓ mahǧūr* et *iltizām qadīm* qui ne conviennent ni l'un ni l'autre.

« Aspiration » est rendu par *hattat*, *hā'iyyat* et *nafasiyyat*, glosé par *nuṭqun bi mil'i l-nafasi ka lafẓati l-hā'!* Et le terme exact, « souffle », manque.

« Attribut » est rendu par *naʿt* que l'usage utilise pour « épithète », c'est pourquoi d'ailleurs le dictionnaire le propose avec *ṣifat*.

« Cordes vocales » est rendu par le calque *awtār ṣawtiyyat*, qui est largement attesté, qui ne vaut pas mieux que le terme français, mais qui est ici glosé par *ġišā'āni!*

« Racine » est rendu par *'aṣl* et *ǧaḏr*; « radical », par *ǧadr al-kalima*; le seul commentaire porte sur ce seul deuxième terme : *fī l-taṣrīf!*

Le lecteur reste perplexe.

André ROMAN
(Université Lumière - Lyon II)

BCAI 7 (1991) Baraké (B.): Dictionnaire de linguistique français-arabe, avec un Index alphabétique des termes arabes, recensé par A. Roman
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Albert ARAZI, *La réalité et la fiction dans la poésie arabe ancienne*. Paris, Maisonneuve et Larose, 1989 (Islam d'hier et d'aujourd'hui). 182 p.

L'auteur se propose d'étudier deux aspects indissociables du poète ancien : le manieur d'idées et l'artiste. Selon lui, le domaine privilégié où s'est exercée la réflexion du poète serait la manière dont celui-ci a conçu le temps. Quant à l'artiste, il a choisi de l'étudier à travers la description animalière dans la poésie antéislamique.

L'ouvrage se compose donc de deux chapitres majeurs intitulés respectivement : I. « Le poète en tant que manieur d'idées, la nuit et le jour. Étude sur le temps dans la poésie arabe ancienne. », et II.« Le poète en tant qu'artiste, l'immobile et le dynamique, étude sur la réalité et la fiction dans la description animalière de la Jahiliyya. »

L'A. s'appuie sur une documentation très importante : outre les études, il utilise « The Concordance of Ancient Arabic Poetry » de l'Université hébraïque de Jérusalem, outil inestimable sur lequel on aurait souhaité avoir quelques précisions. On ne saurait trop féliciter M. Arazi d'avoir dépouillé et analysé une masse de textes impressionnante. Dans une notice liminaire (p. 23-45), il réexamine, après Lyall et Blachère, les deux grandes anthologies du II/VIII^{e} s. : les *Mufaḍḍaliyyāt* et les *Aṣmaʿiyyāt* sous le rapport de leur représentativité auprès des intellectuels musulmans du Moyen Âge. Il pose la question de la fixation des *Dīwān*s et conclut, après étude des recensions des *dīwān*s d'Imru' al-Qays et d'al-Nābiġa-Ḏubyānī, que ces recueils n'ont cessé d'évoluer jusqu'au IV^{e}/X^{e} s., donc jusqu'à une date plus tardive que celle avancée par Blachère.

L'étude sur le temps s'articule autour de la nuit (*layl* et ses dérivés) et du jour (*yawm*). L'A. examine les « croisements poétiques » où figure *layl* afin de dégager « la durée et son rôle dans cette poésie » (p. 51). Il recherche, à travers l'élément temps, « des unités de motifs suffisamment larges susceptibles d'inclure les différents thèmes relatifs au temps » (p. 50). De brèves analyses de textes tirés de la *Ḥamāsa* (*ṣaʿālīk, ġazal, marāṯī*) nous conduisent à « l'opposition de contraires harmoniques » qui jouera le rôle de principe organisateur de la *Qaṣīda*. Il conclut (p. 103) que la poésie arabe ancienne « a traité d'un problème existentiel » grâce à cet instrument poétique « qui a pu maintenir l'homme suspendu entre deux pôles » : pessimisme et optimisme. Avec l'apparition de l'Islam, l'espoir de triompher de la durée renforce l'aspect optimiste.

Cette étude appelle les remarques suivantes :

1. L'A. se réclame de G. Poulet, *Études sur le temps humain*. Il eût été utile, soit qu'il citât les thèses de son modèle, soit qu'il tentât de définir les siennes propres. Il nous parle de temps « linéaire » ou « ouvert », de temps « parabolique », de temps « cyclique » sans définir dès le départ ce qu'il entend précisément par-là. Ces notions ne nous paraissent pas apporter plus de clarté à un exposé souvent confus. Les catégories posées p. 49 ne sont pas réutilisées par la suite.

2. La base de l'analyse de l'A. : les « croisements poétiques » où figurent *layl* et ses dérivés — quels en sont les autres termes? — ne sont pas explicités. Pourquoi ne pas citer

BCAI 7 (1991) Baraké (B.): Dictionnaire de linguistique français-arabe, avec un Index alphabétique des termes arabes, recensé par A. Roman
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net